

COMPTE RENDU DU CTPL DU 22/01/2007

Siégeaient pour la CGT : Fabrice BOURGEOIS, Joël CONCHE, Frédéric DOUGNAC

Pour ce 1^{er} CTPL de l'année, 2 points à l'ordre du jour étaient importants : l'ORE et le Budget 2007.

ORE 2007

Pour changer des années précédentes, nos effectifs baissent ! **–5,85 emplois bruts se traduisant par la perte de 3 emplois nets.** 3 emplois de C sont transformés en B

Nous vous joignons en annexe les tableaux détaillés de l'ORE par poste.

LE COMMENTAIRE DE LA CGT

En plus de la motion ci-jointe déposée en commun avec F.O, nous avons de nouveau critiqué avec véhémence cet ORE tandis que l'administration le défendait avec très peu d'enthousiasme...

- L'ORE est injuste car, à la différence du recensement qui déterminait les tâches à accomplir puis donnait le nombre d'emplois en fonction, on procède ici au système inverse : on détermine le nombre d'agents, puis on répartit le travail. Autrement dit, on déshabille toujours Jacques pour habiller Paul ou on déshabille carrément les deux car la politique gouvernementale actuelle ne va pas vers l'augmentation des effectifs de notre ministère !

- L'ORE est inexact car il occulte de nombreuses tâches :

1. l'exemple le plus flagrant est la fréquentation de nos guichets : l'ORE ne prend en compte que les opérations de caisse pour mesurer cette fréquentation ! Nous rappelons donc à l'administration qu'elle a lancé une opération appelée PFVI et que cette opération ne se fait pas sans l'investissement des agents (réponses précises, intranet commun, délais de paiement...). Nous attendons maintenant que cet investissement quotidien soit reconnu comme une tâche de travail

2. Autre exemple très symbolique, les statistiques de plus en plus lourdes et de plus en plus nombreuses ne sont pas non plus prises en compte comme des tâches de travail

3. Dernier exemple, le fait que les tâches soient prises en compte de la même manière quelle que soit l'application informatique utilisée : les postes sous HELIOS apprécieront...

- L'ORE est arbitraire car il laisse le soin à la direction locale d'implanter

le nombre d'emplois en arrondissant: ainsi MARTEL avec 1,78 se retrouve avec 2 agents tandis que ST GERY avec 1,77 se retrouve avec 1,5 agents et que la Dépense avec 2.73 est décompté pour 3 agents !

En conclusion, plus de travail, plus de technicité, plus de pression...et toujours moins de personnels! la déprime et la perplexité des agents ne sont pas prêtes de s'atténuer !

Bien entendu, les syndicats CGT et FO ont voté contre l'ORE

BUDGET 2007

Après un compte rendu sur le budget 2006 (exécuté à 98,15%), l'administration a présenté son budget 2007 : il est en hausse par rapport au budget de l'année dernière (1.142.238€ contre 1.129.748€). Nous nous en félicitons. Cependant nous regrettons que toutes les demandes des postes n'aient pas été prises en compte notamment des dépenses d'équipement. Nous avons également demandé à ce que le nouveau contrat régional de nettoyage certes moins onéreux ne nuise pas à la qualité du service. Enfin, nous avons demandé à ce qu'une réflexion d'ensemble soit conduite quant aux conditions de travail sous les fortes chaleurs de l'été (un peu paradoxal d'en parler en janvier mais nous vous le prédisons, l'été est pour bientôt ! ! !)

Compte tenu de tous ces éléments, les syndicats CGT et FO se sont abstenus sur le vote du budget.

BOP ou Budget Opérationnel de Programmes

Il s'agit d'un budget régional sur lequel sont notamment comptées nos rémunérations. L'administration ne nous ayant pas donné les documents, nous attendons de les recevoir afin de vous les commenter.

Questions diverses

Un agent ayant rencontré des problèmes suite à la modification non écrite de son temps partiel, nous avons demandé à la direction de formaliser par écrit toute modification de ces temps partiel : réaction plus que mitigée car la direction voit là un système trop rigide. Bien entendu, la modification des temps partiel sans formalités repose sur la confiance mais en cas de conflit, quid de la protection de l'agent ? En s'appuyant sur le cas de cet agent, la CGT a donc saisi la CP pour arbitrage : nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite donnée à cette affaire.